



Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs d'autorité scolaire des Premières Nations
Manitoba School for the Deaf
Directeurs d'école indépendante subventionnée
Administrateurs des services aux élèves

Bonjour,

Nous avons le plaisir de proclamer octobre 2026, le Mois de sensibilisation à la dyslexie au Manitoba.

La Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants ayant des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba croit que tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire. Le Mois de la sensibilisation à la dyslexie reconnaît que le renforcement de la réussite en littératie à l'échelle du Manitoba exige les efforts concertés du milieu familial, de l'école et de la communauté afin de mieux comprendre et soutenir les élèves qui souffrent de dyslexie. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance s'est engagé à cet objectif en utilisant une approche globale à l'enseignement de la lecture pour veiller à ce que tous les élèves développent les connaissances, les compétences et les attributs dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et atteindre *le bien-vivre*.

Veuillez distribuer cette proclamation comme message de reconnaissance et d'appui pour des niveaux élevés de réussite en littératie et de bien-être pour tous les élèves au Manitoba, y compris les élèves qui souffrent de dyslexie.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La ministre,

Original signé par

Madame Tracy Schmidt

p. j.

c.c.: Présidents de commission scolaire, division scolaire
Directeurs d'école publique
Section des études indépendantes et d'éducation internationale